SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org http://sections.se-unsa.org/51/

Flash infos du 1er septembre 2012

Lire et afficher de préférence le flash joint en .pdf

Toute l'équipe du SE-UNSA 51 vous souhaite une bonne rentrée 2012. Les militants seront à vos côtés pour vous informer, et suivre votre carrière !

Au Menu :

- **Compte rendu groupe de travail 23 août**
- **Carte scolaire :**
- **EVS**
- **Elections au Conseil d'école**
- **« Pratique » Directeurs d'école :**
- **Retraites : un premier acte important**
- **Calendrier scolaire**

Compte rendu groupe de travail 23 août :

- L'ensemble des enseignants a été affecté sur des postes ou compléments de service s'étant libérés au cours des congés. 12 stagiaires sortant sont en attente d'affectation et sont nommés brigades.
- **5 révisions d'affectation ont été acceptées.**
- 42 nouveaux stagiaires ont été recrutés (dont 5 sur la liste complémentaire) pour lesquels une vingtaine de postes ont été réservés (un brigade fera la rentrée jusque la Toussaint). Les autres stagiaires seront BD avec une priorité sur des remplacements longs.
- **L'accueil des stagiaires** s'est fait le 28 août. Leur formation aura lieu 3 semaines dans les classes de leurs tuteurs PEMF puis 1 semaine à l'IUFM, 2 semaines en classe avec d'autres PEMF et une autre semaine à l'IUFM. Le SE-UNSA a pris contact avec eux.
- Le département est très peu excédentaire, ce qui laisse à craindre des difficultés de remplacement plus rapides. Le SE-UNSA a proposé que soient intégrés des collègues de l'académie ayant demandé leur ineat dans la Marne. Nous venons d'apprendre que c'est déjà le cas pour 7 collègues du 52.
- **Exeat-Ineat** : la situation ne s'est pas débloquée pour les collègues souhaitant intégrer un autre département et nous continuons à le dénoncer. La situation personnelle , en particulier pour les rapprochements de conjoints , est très difficile.

Carte scolaire :

- **CTS départemental : le jeudi 6 septembre** après-midi. Mardi, envoyez-nous les effectifs de vos écoles pour que nous puissions argumenter en séance. Rappel : 15 équivalents postes (ouvertures + décharges direction si besoin) restent à « distribuer ». Si vous craignez une fermeture, donner nous également des arguments pour défendre votre école.

EVS :

Nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre, que la priorité serait donnée au renouvellement des AVSi (pas de soucis donc pour eux) mais que les enveloppes allouées n'étaient pas suffisantes pour renouveler les EVS sur les missions d'aide administrative. Nous avons pris contact avec la DASEN de la Marne pour appuyer le besoin de renouvellement des EVS. le SE-UNSA a écrit à tous les députés http://www.se-unsa.org/spip.php?article4747, mais force est de constater que les choses ne bougent pas. Ce sujet a été évoqué cette semaine lors des rencontres avec le ministère.

Dans l'immédiat, nous reconduisons notre consigne « Administratif, JE FAIS CE QUE JE PEUX ! » Priorité donnée, aux élèves, aux familles, aux collègues ! Les statistiques attendront bien, non ?

Elections au Conseil d'école : les enveloppes pré-affranchies à donner aux familles ?
le SE-UNSA obtient que soient limités les frais concernant les enveloppes affranchies à donner aux familles http://www.se-unsa.org/spip.php?article4758

« Pratique » Directeurs d'école :
Vous faites fonction ? Vous prenez pour la première fois une direction ? Vous avez une direction une classe ? Le SE-UNSA a édité une brochure pratique « l'éphéméride du directeur d'école ». Nous pouvons vous l'envoyer (la demander par mail, merci)
Vous n'avez pas eu le temps de renseigner l'enquête DUER , document unique d'évaluation des revendications des directeurs d'école ? Elle est toujours en cours, il suffit de quelques clics pour donner votre avis http://www.se-unsa.org/spip.php?article4731

Retraites : un premier acte important > http://www.se-unsa.org/spip.php?article4648

Calendrier scolaire :

- allongement des vacances d'automne de 2 jours

(suppression du pont de l'ascension car rattrapage prévu impossible)

- compensation par le travail du mercredi 3 avril toute la journée et du vendredi 5 juillet

Envie de plus d'infos ?
SE-UNSA Marne > http://sections.se-unsa.org/51/
SE-UNSA > www.se-unsa.org
UNSA Education Marne > www.unsa-education-marne.com/
L'interpro UNSA > www.unsa.org
L'interpro UNSA champagne Ardenne> http://www.unsa-champagne-ardenne.com/

Vos contacts au Se-UNSA :
1er degré :
Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 /
Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 /
Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /
2nd degré : Philippe GARET : 06 14 25 30 00 / Responsable Lycées collèges
Patrice BARTHELEMY : 06 14 25 29 58 - Responsable PLP et voie Pro

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour en indiquant « désabonnement ».

Enseignants de l'Unsa
Un syndicat de la maternelle au lycée
AED/AVS | Agrégés | ASH | Certifiés | COP | CPE | EPS | Formateurs | PE | PEGC | PLP | Profs contractuels